

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 16 janvier 2013

A l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande pour construire une passerelle sur la Woluwe, avenue Chapelle-aux-Champs, 67.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Le projet présenté à ce jour diffère singulièrement du projet présenté en 2004.

Il répond pour partie à l'avis émis en 2004 : le projet demande moins d'emprise au sol, il est plus aérien, moins massif, il n'interrompt pas le cheminement du Vellemolen et un plan des arbres à garder et à abattre est joint au dossier. (Nous présumons que si c'est le demandeur qui détermine les arbres à abattre ou à garder, le terrain sur lequel ils se situent leur appartient ou que le propriétaire a marqué son accord pour cette intervention).

Cependant, ce projet ne participe pas à la qualité paysagère exceptionnel du site et qu'en plus les derniers aménagements de la vallée de la Woluwe ont en partie pour objectif de réduire toute infrastructure au-dessus et le long de la Woluwe.

La recherche de sécurité pour les enfants est tout à fait louable, mais n'est-il pas plus simple, tout en rencontrant le même objectif, de disposer des barrières (style Croix St-André) sur le trottoir, le long de la voirie.

Par ailleurs, nous voudrions souligner que la gestion actuelle des berges du côté de l'école n'est pas d'une excellente qualité. Les poubelles de l'école sont stockées à l'arrière du bâtiment qui surplombe la Woluwe et elles sont bien visibles. Plusieurs sorties d'écoulement d'eau (provenant sans doute de drains) sont mal intégrés au site et la propreté sur cette berge est loin d'être idéale. Voir les photos au verso.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers
Coordinateur

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

